

# Dans les hôpitaux, autant, voire plus de malades que lors la première vague

Mardi, l'agence régionale de santé des Hauts-de-France a déclenché un nouveau « plan blanc » dans 89 hôpitaux de la région, dont ceux du Hainaut-Cambrésis, où les malades sont plus nombreux que lors de la première vague.

PAR JUSTINE CANTREL  
cambrai@lavoixdunord.fr

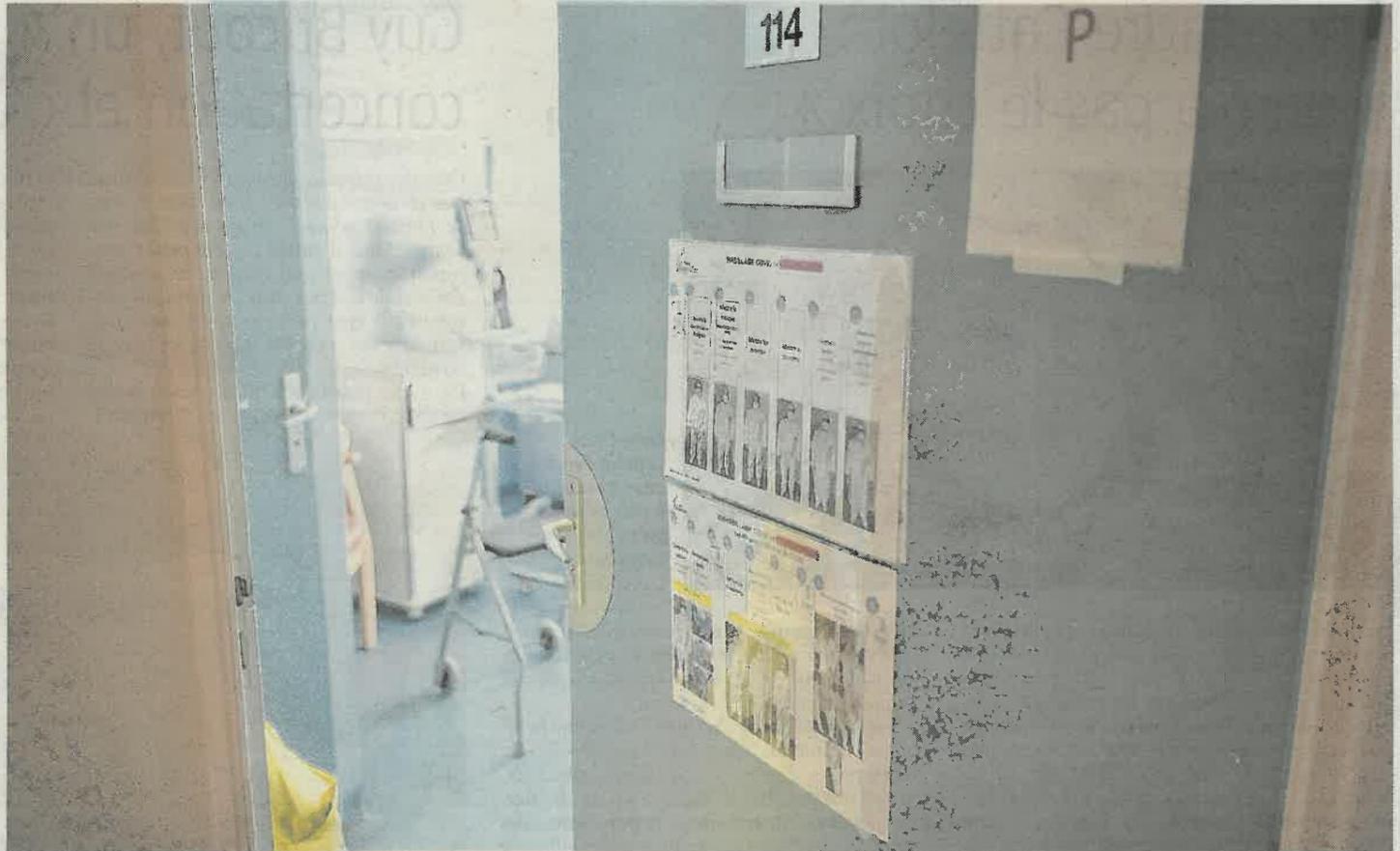
**CAMBRÉSIS.** Mardi 27 octobre, l'agence régionale de santé des Hauts-de-France a déclenché un nouveau plan blanc, dans 89 hôpitaux de la région, dont les établissements du Hainaut-Cambrésis, en raison de « la dégradation de la situation sanitaire ».

À Cambrai, 33 patients sont hospitalisés à ce jour en raison du Covid-19, dont 6 malades en réanimation. Au moment du pic de l'épidémie, fin avril, ils étaient 34, avant une décrue progressive. Le déclenchement du plan blanc a conduit le centre hospi-

« Les hôpitaux du secteur recommandent de « ne pas retarder ses soins sans avis médical ».

talier à prendre de nouvelles mesures. Parmi elles, l'augmentation du nombre de lits de réanimation, passé de 8 à 10 depuis le début des vacances scolaires. La capacité du service atteindra 12 places d'ici quelques jours.

Au Cateau-Cambrésis, 24 patients sont positifs au Covid-19 à ce jour, dont 5 en surveillance accrue. C'est plus que lors de la première vague, et les chiffres évoluent plus rapidement : au printemps, le centre hospitalier a accueilli au plus jusqu'à 14 malades du coronavirus. Du personnel retraité a été appelé en ren-



À ce jour, trois patients positifs sont hospitalisés au Cateau-Cambrésis. PHOTO ARCHIVES PIERRE ROUANET

fort dernièrement. « Les soignants sont fatigués », indique-t-on à l'hôpital, mais leurs congés ont été maintenus, « pour qu'ils se reposent et reviennent en forme ». L'organisation mise en place en mars, c'est-à-dire la déprogrammation de certaines interventions et la fermeture de certains services au profit d'une « unité Covid », est prête à être réactivée à tout moment.

Les hôpitaux du secteur recommandent de « ne pas retarder ses soins sans avis médical ». Quant aux visites, elles sont interdites depuis le 22 octobre au Cateau-Cambrésis, sauf dérogations médicales et pour le service maternité, dans lequel le conjoint est accepté. Un comité de pilotage médical a été mis en place à Cambrai, chargé d'étudier, « au cas par cas et pathologie par pa-

thologie », les interventions pouvant être déprogrammées, précise l'hôpital dans un communiqué daté d'hier. En cas de déprogrammations/reprogrammations d'exams, le centre hospitalier reprendra contact avec les patients et demande de « ne pas surcharger d'appels téléphoniques nos secrétariats médicaux », déjà bien occupés.

Concernant les visites dans les

établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), au Cateau par exemple, les visites sont déjà limitées, pratiquées sur réservation, et uniquement dans la salle à manger, dans le respect d'un protocole sanitaire strict. Quant aux EHPAD dépendant de l'hôpital de Cambrai, les visites sont de nouveau organisées sur rendez-vous. ■